

AVEC DES RÉSERVES IMPORTANTES : AMÉLIORONS LES GARANTIES !

Lors de la dernière commission de suivi du régime frais de santé et prévoyance, les représentants **CFDT** ont pris connaissance de la situation financière du régime.

Les chiffres sont clairs :

- Les réserves du régime frais de santé continuent d'augmenter d'année en année.
- À fin 2024, elles atteignent 14,4 millions d'euros.

Cette situation démontre que le régime est solide financièrement. Pour la **CFDT**, cette situation doit désormais bénéficier directement aux salariés et à leurs familles, notamment en améliorant les garanties tout en garantissant la pérennité de nos régimes.

NOS PRIORITÉS

Au regard des données présentées et des remontées du terrain, la **CFDT** demande l'ouverture de négociations avec la Direction pour améliorer plusieurs garanties.

• Renforcer la prise en charge du dentaire :

- Le dentaire reste le premier poste de reste à charge pour les salariés.
- Dans le cadre du fonds social Framatome, nous constatons que 81 % des demandes concernent le dentaire (implants majoritairement)
- La CFDT demande une meilleure prise en charge des implants dentaires et notamment sur le nombre d'implants couverts par an (max 2/an aujourd'hui).

Développer la prise en charge de la médecine douce :

- Les salariés utilisent de plus en plus certains dispositifs reconnus pour leur efficacité ostéopathie, thérapies manuelles, chiropractie, étio-pathie et acupuncture.

La CFDT demande :

- le passage de 4 à 6 séances d'ostéopathie par an prises en charge

Renforcer l'accès au soutien psychologique :

Dans un contexte professionnel et personnel parfois difficile, l'accès à un accompagnement psychologique est essentiel.

La CFDT souhaite :

- une meilleure prise en charge des consultations chez les psychologues
- un nombre de séances prises en charge valorisé (20 séances/an max aujourd'hui)

Créer un forfait pharmacie non remboursée :

De nombreux médicaments ou produits prescrits ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale et donc la mutuelle, ce qui crée un reste à charge important.

La CFDT propose la création :

- D'un forfait annuel pharmacie pour les produits prescrits mais non remboursés

NOS RÉFLEXIONS FUTURES...

Nous souhaitons également porter les réflexions suivantes en fonction des coûts que cela représente :

- **Optique** : prise en charge des lentilles non remboursées, meilleure prise en charge de la chirurgie réfractive (laser)
- **Prévention** : forfait vaccins non remboursés, forfait bilan de prévention/check-up, prise en charge activité physique prescrite
- **Famille** : meilleure prise en charge forfait fertilité / PMA, prise en charge orthophonie renforcée
- **Divers** : créer une garantie pour la prise en charge pédicure/podologue

Avec la CFDT, agissons pour améliorer la santé et les garanties des salariés.

L'équipe CFDT